

TARIF DES PRESTATIONS

Résidence Autonomie de l'Oise SONGEONS

à compter du 01 janvier 2025

		STUDIO	T1BIS	T2	T4
SOCLE MINIMAL DE PRESTATIONS	LOYER	223,81 €	327,25 €	346,00 €	415,98 €
	CHARGES (1)	149,20 €	218,18 €	230,66 €	277,33 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (2)		76,07 €	76,07 €	91,43 €	91,43 €
TOTAL MENSUEL		449,08 €	621,50 €	668,09 €	784,74 €

PRESTATIONS FACULTATIVES	
Chambre d'accueil	49.92 € / nuit

CAUTION			
STUDIO	T1BIS	T2	T4
373.01 €	545.43 €	576.66 €	693.31 €

La caution correspond à un mois de loyer + charges

Non productive d'intérêt, elle sera encaissée avec le premier loyer et conservée pendant tout le séjour et restituée conformément au Contrat de Séjour.

(1) Les charges comprennent : dépenses d'énergie des espaces communs, entretien des locaux et des espaces extérieurs, présence de l'accueil et astreintes.

(2) Les prestations complémentaires comprennent : animation et accès internet dans les parties communes.